MAEC OCC 23-27 - Plantes bio-indicatrices, un outil de pilotage agronomique face au changement climatique.

Formation labelisée Eco-Phyto

Public cible
Agriculteurs et porteurs de projets en cours d'installation du Gard et des zones limitrophes

Objectifs
Acquérir les bases d'un diagnostic par les plantes bio-indicatrices. - Comprendre les liens entre les plantes, le sol et les pratiques agricoles. - Être capable de piloter ses pratiques pour la mise en place d'une agriculture régénérative et résiliente au changement climatique en lien avec les ressources du sol.

Enjeux
La reconnaissance des plantes bio-indicatrice spontanées permet d'analyser la dynamique d'une parcelle agricole. En fonction des différents états du sol identifiés, elles permettent d'orienter les prises de décisions agronomiques (travail du sol, fertilisation, rotations et assolements, couvert, amendement.).

Pré-requis
Pas de prérequis spécifique

Contenu
Modules à distance : - Objectiver la réalité du changement climatique et ses impacts sur son système de production et notamment en ce qui concerne la gestion de la ressource en eau - Connaître les stratégies d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique pouvant être mises en œuvre à l'échelle de l'exploitation agricole - Acquérir les bases du fonctionnement d'un sol agricole et de connaître les différents tests de diagnostic de sol.
J1 : - Analyser la dynamique d'une parcelle agricole dans le contexte du changement climatique par les plantes spontanées (bio-indication) en fonction des différents états du sol identifiés - Savoir utiliser un outil d'analyse basé sur les plantes adventices
J2 : - Approfondir l'utilisation d'un outil d'analyse basé sur les plantes adventices - Etre capable d'orienter les prises de décisions agronomiques d'adaptation et/ou d'atténuation face au changement climatique à l'aide cet outil (type de travail du sol, fertilisation, rotations et assolements, type de couvert, amendement..).

Modalité d'enseignement
présentiel, distanciel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 20/02/2025

Tarifs
Adhérent 729€
Non adhérent 729€
Non agricole 553€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Gratuit éligibles VIVEA, autre fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM Bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta
CS 50023
34875 Lattes Cedex
tél : 04 67 06 23 90
estelle.belbes@bio34.com

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Conditions générales de formation

Dates, lieux et intervenants

25 févr 2025 09:00 - 17:00 (7hrs)	34000 à définir	Miguel NEAU, Botaniste – Minuartie - BOTANIQUE ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ
10 mars 2025 (3.5hrs)	Distanciel	Miguel NEAU, Botaniste – Minuartie - BOTANIQUE ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ
11 mars 2025 (3.5hrs)	Distanciel	Miguel NEAU, Botaniste – Minuartie - BOTANIQUE ÉCOLOGIE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _

_ _

Courriel _ _ _